



Déclaration préalable à la CAPD du 24 novembre 2016

Madame l'Inspectrice d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Tout d'abord, bienvenue à M. Malenfant en tant que Secrétaire Général.

Il s'agit de la dernière CAPD traitant de l'avancement classique avant l'application des nouvelles règles à la rentrée 2017.

Les réformes se sont succédé ces dernières années et malheureusement l'accompagnement et la bienveillance nécessaires n'ont pas toujours été au rendez-vous.

Beaucoup de nouveautés arrivent dans nos écoles, nouveautés que nos collègues doivent mettre en place vite, trop vite, d'autant que tout cela se fait sans réelle formation. Il est vrai que la formation continue telle que l'ont connue nos collègues n'existe plus et nous le regrettons. Les collègues avaient beaucoup d'attentes et ont donc été déçus, tout comme ils l'ont été sur la mise en place des nouveaux programmes publiés tardivement.

En plus de ces nombreuses nouveautés à mettre en place, nos collègues ont aussi à appliquer les nouvelles mesures de sécurité dans leurs écoles, suite aux attentats, et là encore très vite. Ils ont fait au mieux mais il faudrait qu'ils aient la possibilité de se former aux premiers secours, c'est à notre sens indispensable.

Dans notre département, les diverses catégories de personnel sont sous pression. Il y a une réelle tension dans les administrations, dans les inspections, les écoles, les établissements.

Les retours que nous avons confirmés que nos collègues ont une charge très élevée de travail, ils croulent parfois sous les injonctions et demandes hiérarchiques et surtout ils manquent de temps.

Nous recevons de nombreux courriers de collègues directrices et directeurs, débutants ou aguerris, qui nous montrent combien les tâches qui leur sont attribuées sont loin de s'être simplifiées. Elles se sont, au contraire, multipliées et pèsent de plus en plus sur les personnels en charge de direction d'école.

Nous ne critiquons pas par principe car nous avons conscience que ce dossier est évolutif et difficile à mettre en place car il doit croiser différents paramètres pour lesquels vous n'avez pas forcément la main, notamment au niveau technique. Vous entendez les critiques, remarques faites lors des groupes de suivi de la mise en place du bureau numérique (en interne avec des directeurs, ou avec les représentants du personnel comme mardi dernier). Nous continuerons, pour notre part, à vous transmettre des propositions, à vous faire part de dysfonctionnements ou d'améliorations possibles, afin que le but recherché, à savoir la simplification des tâches administratives des directeurs soit atteint. Nous attirons votre attention sur deux difficultés actuelles : le PPMS et son retour, l'envoi des demandes de classe de découverte.

Nationalement le SE-UNSA alerte le ministère sur la situation des enseignants référents et aussi celle des conseillers pédagogiques, nous en faisons de même au niveau local, nous avons d'ailleurs déposé une alerte sociale pour les enseignants référents.

Le SE-Unsa demande à ce que nos collègues, les directrices et les directeurs, mais pas seulement, soient accompagnés dans leurs trop nombreuses tâches avec le maximum de bienveillance, que du temps leur soit donné et que la précipitation fasse place à une planification détendue.

Sur le papier, le Livret Scolaire Unique Numérique est une idée intéressante. Dans les faits, il n'est pas concevable que l'on fasse des annonces sans donner la possibilité aux enseignants de se saisir correctement de ce nouvel outil. Pour que la mise en œuvre se fasse sans accroc, il faut donner du temps aux enseignants et ne pas, une fois de plus, les mettre sous pression.

En ce qui concerne nos collègues, il est utile et nécessaire de rappeler qu'ils doivent aussi faire classe et que le métier a évolué et pas toujours dans le bon sens, les pressions sont nombreuses et les agressions ou actes violents qui augmentent nous inquiètent. Notre métier est trop souvent présenté sous un angle réducteur avec un statut de privilégiés, malheureusement la réalité est tout autre et le quotidien parfois bien difficile. C'est pourquoi, en tant que représentants du personnel du SE-UNSA, nous félicitons des avancées obtenues dans le plan de la carrière et la revalorisation, pour lesquelles nous nous sommes battus. Nous avons acté positivement la perspective de clôture des négociations PPCR concernant les enseignants, même si des désaccords persistent, notamment la classe exceptionnelle mais pas seulement.

Vient donc maintenant le temps de la mise en forme réglementaire. Le SE-UNSA sera particulièrement attentif à ce que l'esprit et la lettre des négociations soient parfaitement respectés.

Nous pensons que ces nouvelles modalités d'avancement et d'inspection sont globalement positives, nous avons d'ailleurs souvent dénoncé le caractère injuste de ce système car il ne donnait pas à chacun la même possibilité d'avancement, suivant le département où l'on débutait sa carrière, et en suite suivant les circonscriptions.

Au même titre que l'ISAE, aboutissement et fruit d'un long travail du SE-UNSA, nous tenons à le rappeler, notre syndicat est pragmatique et pense que tout ce qui est pris n'est plus à prendre, alors même si les avancées sont modérées et jugées insuffisantes pour certains, nous préférons peu que rien, d'autant qu'on ne sait pas ce que l'avenir nous réserve, quoi que ...

Nous vous remercions de votre attention.